



# PLACE ET PERCEPTION DES SYSTEMES AGROFORESTIERS EN ÉLEVAGE

DES FONCTIONS ET USAGES MULTIPLES

AUTEURS : ROXANE FAGES (CHAMBRE D'AGRICULTURE FRANCE) & CHARLÈNE MIGNOT (IDELE)



SYNTHÈSE DES ENTRETIENS MENÉS DANS  
LES DEUX SEVRES

1/6



Une douzaine d'entretiens semi-directifs sur chaque territoire avec des éleveurs, techniciens, conseillers et décideurs.



**Le projet ARBELE a pour objectif d'étudier et d'évaluer la pertinence des différentes pratiques autour de l'arbre et de la haie dans les exploitations.** Les différentes actions qui y seront conduites ont pour but de cerner les atouts et limites de leur présence (fourrage, bien-être animal, bois litière, bois énergie, impacts environnementaux) et de capitaliser des références technico-économiques (coûts, temps et matériels, itinéraires d'exploitation ...) Une douzaine d'entretiens semi-directifs ont été menés sur chaque territoire avec des éleveurs, techniciens, conseillers et décideurs pour faire l'état des lieux des pratiques chez les acteurs identifiés, comprendre les représentations et les usages de l'arbre agricole et identifier des personnes ressources et structures pivots dans les territoires.

Ce document a été réalisé à partir du contenu des entretiens menés en juin 2015 auprès de treize acteurs territoriaux dont sept éleveurs du Bocage. Les éleveurs rencontrés ont été sélectionnés aléatoirement parmi une liste établie par deux référents départementaux, le but étant d'obtenir un échantillon représentatif de la diversité des pratiques autour de l'arbre et des haies.

### Diversité de l'agriculture Deux-Sévrienne et déclin de l'élevage allaitant du Bocage Bressuirais

L'agriculture des Deux-Sèvres est très diversifiée : grandes cultures et productions animales y sont bien représentées. En 10 ans, la surface moyenne des exploitations a augmenté de 38% alors que dans le même temps un quart des agriculteurs disparaissait (CA79). Seule l'orientation grandes cultures continue à progresser, les élevages caprins et avicoles se maintiennent mais les autres productions animales sont en forte baisse, notamment les exploitations en polyculture-élevage : signe d'une spécialisation des exploitations. Malgré tout, deux tiers des exploitations restent orientées vers l'élevage.



**139 000 bovins**  
au 3/4 allaitant

Le département est en première position pour la production de lait de chèvre et possède la moitié du cheptel bovin régional, soit 139 000 têtes, aux trois quarts allaitant (Agreste, 2011). La transmission des exploitations agricoles est un enjeu majeur du département avec des départs à la retraite largement supérieurs aux installations (CA79). **Malgré tout, l'élevage est en régression** : par rapport au recensement agricole de 2000, 12% du cheptel de vaches allaitantes a disparu au profit des grandes cultures dont les surfaces ont augmenté de 10%. De plus, à l'image du reste du département, le Bocage a perdu un quart de ces actifs agricoles en 10 ans.

Cette étude concerne plus particulièrement la petite région agricole du Bocage, au Nord-Ouest du département, principalement tournée vers l'élevage allaitant (61% des exploitations).

Cette orientation s'explique notamment par le contexte géologique du Bocage. Situé dans les contreforts du Massif Armoricaïn, sur un socle granitique, les sols y sont très hétérogènes avec un potentiel agronomique faible.

### Évolution du Bocage Bressuirais

L'origine du Bocage Bressuirais remonte à un demi-millénaire. Les paysans ont construit le bocage au fil des siècles, selon leurs besoins, et notamment en réponse aux problématiques d'érosion. Les rôles du bocage d'antan étaient multiples : de la création de clôtures naturelles grâce à la technique du plessage jusqu'à la production de bois de construction, de chauffage ou d'alimentation des fours.

La gestion du bocage était essentiellement dirigée vers la production de bois et on y trouvait deux types d'arbres : des arbres de haut jet, appartenant aux propriétaires des terres et des arbres têtards, dont les fermiers avaient le droit de récolter les branches. Jusque dans les années 1920-1930 de grandes plantations étaient régulièrement réalisées dans le Bocage.

**1er**

**producteur de**  
**lait de chèvre**



Puis avec la modernisation de l'agriculture, débutée en France il y a 60 ans, les haies ont commencé à perdre leurs fonctions, et donc leur place. Le bois, autrefois si présent dans la vie quotidienne, est remplacé par l'électricité ou le fuel. Or le bocage, milieu artificiel créé par l'homme, a besoin d'être entretenu. Et aujourd'hui, même là où les haies semblent se maintenir, de mauvaises pratiques de gestion mettent à mal le Bocage.

Une étude menée en 2009 sur différentes zones de 25km<sup>2</sup> réparties au sein d'unités paysagères de la Région Poitou-Charentes compare les linéaires de haies actuels à ceux de 1960. Le terrain choisi pour représenter le Bocage Bressuirais se situe au nord de Cerizay : dans cette zone le linéaire a augmenté de 10%. **Il s'agit d'un des rares endroits testés avec une augmentation du linéaire constaté.**

L'extrapolation des résultats obtenus sur l'ensemble des paysages étudiés montre une baisse de 36% du linéaire en région Poitou-Charentes, ce qui correspond à la destruction de 36 000 kilomètres de haies. (IAAT, 2008).

## Deux menaces semblent peser sur le Bocage :



# 1. Déprise de l'élevage au profit des grandes cultures.

De l'avis général, « ce sont les éleveurs qui maintiennent le bocage » grâce aux haies qu'ils entretiennent, notamment sur les surfaces prairiales. Or, nous l'avons vu, l'élevage allaitant du Bocage décline depuis la dernière décennie dû à une conjoncture économique difficile. La raison principale de cette diminution est l'agrandissement de la surface des exploitations sans augmentation de la main d'œuvre. Un représentant de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres explique « **quand ils reprennent un peu de terrain, ils augmentent la surface cultivée et diminuent le cheptel.** » **Souvent cette mise en culture s'accompagne d'arrachage de haies, « gênantes pour le passage du matériel ».** Dans une moindre mesure, quelques céréaliers ou maïsiculteurs non locaux achètent des terres et n'hésitent pas à « faire de grandes trouées dans le bocage » pour les cultiver. De nombreux associatifs soulignent que ces comportements témoignent d'une « absence de conscience locale » : n'habitant pas dans le Bocage ces cultivateurs n'ont pas à se confronter au regard des locaux et « arrachent sans scrupule ».

« Une absence de conscience locale »

# 2. La dégradation de l'état général du bocage

La dégradation des haies est davantage mise en avant par les institutionnels du bocage plutôt que par les éleveurs. En effet même là où la diminution du linéaire de haies n'est pas visible ou difficile à quantifier, la mauvaise gestion du bocage a des conséquences négatives. Le bocage a été décrit comme « vieillissant et malade, vulnérable aux conséquences du changement climatique. » Selon les personnes interrogées, la « perte de la culture de l'arbre » est en cause et « c'est de plus en plus dur de leurs [les éleveurs] faire couper, entretenir et valoriser les arbres : c'est jugé trop dur et trop dangereux. ». La surexploitation du bocage est également une crainte fréquemment évoquée. La grande majorité des éleveurs n'ont pas mis en place de plan de gestion de leurs haies et « de nombreuses entreprises privées de production de plaquettes n'ont pas de notion de durabilité d'une ressource. » Notons que la Cuma du Bocage tente de diminuer ce risque en faisant signer une charte à ses adhérents qui s'engagent ainsi à ne pas broyer du bois issu d'arrachage de haies ou d'arbres.

La « perte de la culture de l'arbre » est en cause et « c'est de plus en plus dur de leurs [les éleveurs] faire couper, entretenir et valoriser les arbres : c'est jugé trop dur et trop dangereux. ».

**Le maintien du bocage, face aux menaces évoquées, est un réel enjeu.** En effet à divers niveaux, le bocage est un atout pour le territoire et ses habitants. Les rôles du maillage bocager dans la préservation de la qualité des sols et de l'eau du Bocage Bressuirais ont particulièrement été mis en avant par les acteurs rencontrés. De plus les sols du Bocage Bressuirais sont de texture limono-sableuse et fragiles, de ce fait ils sont sensibles à l'érosion. Or les haies, judicieusement disposées, jouent un rôle certain dans la conservation des sols. Il en va de même pour la qualité de l'eau, qui peut être améliorée par le rôle filtrant des arbres et des haies.



## Des atouts pour y parvenir

**Un solide « réseau » déployé autour du bocage.** Grâce à la réactivité des citoyens du Bocage et des Deux-Séviens en général, les menaces qui pesaient sur lui ont été perçues assez tôt et, en réaction, des structures de protection du bocage ont été créées. C'est notamment le cas de Bocage Pays Branché, du Civam du Haut Bocage ou, à l'échelon régional, de Prom'Haies. Citons également la Fédération des Chasseurs 79, la Chambre départementale d'agriculture, et Sèvres Nature Environnement qui, sans être spécialisées sur la protection du bocage, se préoccupent de son avenir. Les représentants des structures rencontrées sont unanimes, il n'y a « pas de concurrence entre nous, mais une complémentarité issue de nombreux échanges et partenariats ». Chaque structure apporte sa spécificité autour du thème qui les rassemble et la diversité des acteurs du bocage apporte un large panel d'axes de communication et d'actions qui favorise son maintien. Pour preuve de l'utilité de ces structures, il a été souligné qu'en Gâtine, territoire pourtant voisin, « l'absence d'un tel tissu d'acteurs a entraîné une perte d'une importante partie du linéaire. ».

**Implication des habitants du Bocage.** Le réseau associatif a réussi à impliquer non seulement les premiers concernés par l'aménagement de l'espace, c'est à dire les agriculteurs et les collectivités, mais également toute la population du Bocage. C'est le résultat d'un panel d'actions ayant pour objectif la sensibilisation et l'implication des habitants du Bocage. Par exemple une dimension pédagogique forte est cultivée avec de nombreuses interventions auprès des scolaires, fréquemment sollicités lors des chantiers de plantation. S'ajoute à cela l'organisation régulière d'événements culturels, tout public, autour de la haie, tel que le *Festival de la haie* qui a lieu chaque année dans une commune différente du bocage et allie professionnels de la haie, peintres ou encore musiciens. Une réelle « culture du bocage » est ainsi créée.





### La ressource arborée des Deux-Sèvres

La forme de présence majoritaire de l'arbre dans les exploitations visitées est la haie. Mais les éleveurs ont également évoqué leurs bosquets, ripisylves, arbres isolés ou encore surface de taillis. La majorité des haies composant le bocage des Deux-Sèvres sont décrites par les éleveurs comme des haies « hautes », « complètes », « multistrates », certains ont rajouté « avec une hétérogénéité dans les âges et dans les individus ». Les plus sensibles aux intérêts du bocage ont souligné que seul ce type de haies permet « d'optimiser les atouts » de ces dernières.

Le maillage bocager est relativement important chez les éleveurs rencontrés puisque la densité de haies moyenne observée est de 196 ml/ha, 51 ml/ha au minimum et 320 ml/ha au maximum. C'est au-dessus du linéaire moyen du Bocage qui avoisinerait les 120 ml/ha (CA 79).



**120 ml/ha**

**densité de haies moyenne**

Une dynamique de plantation soutenue par un tissu associatif fort et notamment par l'association Bocage Pays Branché qui aide les éleveurs à concevoir leur projet de plantation, fournit les plants, le paillage et coordonne les gros chantiers.

Les services de l'association sont gratuits, seuls les travaux de préparation du sol et de plantation restent à la charge de l'agriculteur. Ainsi 4 des 7 éleveurs rencontrés ont planté entre 1 et 5 km de haies ces dernières années. Un seul éleveur est dans une dynamique d'arrachage avec la volonté de développer la culture de céréales sur des parcelles drainées « incompatibles avec la présence de haies ». Les motivations des planteurs rencontrés s'articulent autour de trois axes principaux : **support à l'activité d'élevage** (bien-être animal et aide à la contention des animaux : « pour canaliser les bêtes, il n'y a pas mieux que la haie ») ; **reprise d'une exploitation avec peu voire pas de haies** et enfin **en réponse à un objectif agronomique précis**, souvent lié aux sols.

« Pour canaliser les bêtes,

il n'y a pas mieux que les haies »

En effet la grande majorité des éleveurs ont déploré la nature de leurs sols, qui sont selon les cas « trop séchants », « trop humides », « en pente », « sensibles à l'érosion éolienne ». Un éleveur a même planté sur une parcelle de 6 hectares des lignes d'arbres espacées de 29 mètres avec une densité de 35 arbres à l'hectare. Il explique avoir choisi la parcelle qui souffre le plus du climat car très exposée au vent, il ajoute « les haies ne protègent pas le centre de la parcelle ».

Malgré la multiplication des chantiers de plantation, aucun inventaire exhaustif du linéaire bocager du Bocage Bressuirais n'existe et les personnes interrogées n'ont pas su dire dans quel sens penchait la balance entre plantation et arrachage.

## Pratiques d'entretien

Un seul éleveur n'entretient plus son linéaire faute de trésorerie et de motivation. **Tous les autres entretiennent leurs haies annuellement à la débroussailleuse, via une Cuma** pour la moitié d'entre eux. Dans la plupart des cas deux passages sont effectués : un horizontal puis un vertical au pied de la haie. Cette opération coûte aux adhérents d'une Cuma environ 30 € de l'heure en comptant le prix du fuel et occupe les éleveurs entre 1 semaine et 1 mois par an selon le linéaire possédé. Un seul des éleveurs rencontrés fait passer le lamier par une ETA, en plus de l'opération de débroussaillage. **Les arbres des haies et les arbres isolés sont élagués à la tronçonneuse par tous les éleveurs rencontrés.** La fréquence d'élagage varie mais souvent l'intervention a lieu « quand les branches gênent ». Quatre éleveurs conduisent certains de leurs arbres en têtards. Trois pratiquent la taille de formation sur les jeunes arbres avec un objectif de production de bois d'œuvre. Enfin trois éleveurs ont mis en place un plan de gestion des haies et un quatrième projette de le faire prochainement.

## Divers degrés de valorisation

**Tous les éleveurs rencontrés valorisent annuellement le bois de leur exploitation.** Cinq produisent du bois bûche à partir de l'élagage des arbres, en quantité variable, le plus souvent manuellement et l'un d'eux utilise un combiné bûches appartenant à une Cuma. Quatre possèdent une chaudière à plaquettes alimentée dans tous les cas avec du bois provenant exclusivement de l'exploitation. Deux broient seulement les produits de l'élagage des arbres ou du recépage des haies, et l'un d'entre-eux valorise un taillis de châtaignier et le dernier produit la moitié de ses plaquettes à partir d'un taillis de saule et l'autre moitié à partir des opérations d'élagage et de recépage. Pour le broyage en plaquettes tous sont adhérents à la Cuma du Bocage installée à cheval sur les Deux-Sèvres et la Vendée. **L'économie de chauffage ainsi réalisée est soulignée, bien que l'un des éleveurs soit plus mitigé vis-à-vis du temps passé à la production de plaquettes.** Enfin deux éleveurs produisent du bois d'œuvre dans leurs haies, grâce auquel ils réalisent divers travaux de construction sur leur exploitation et leur habitation.

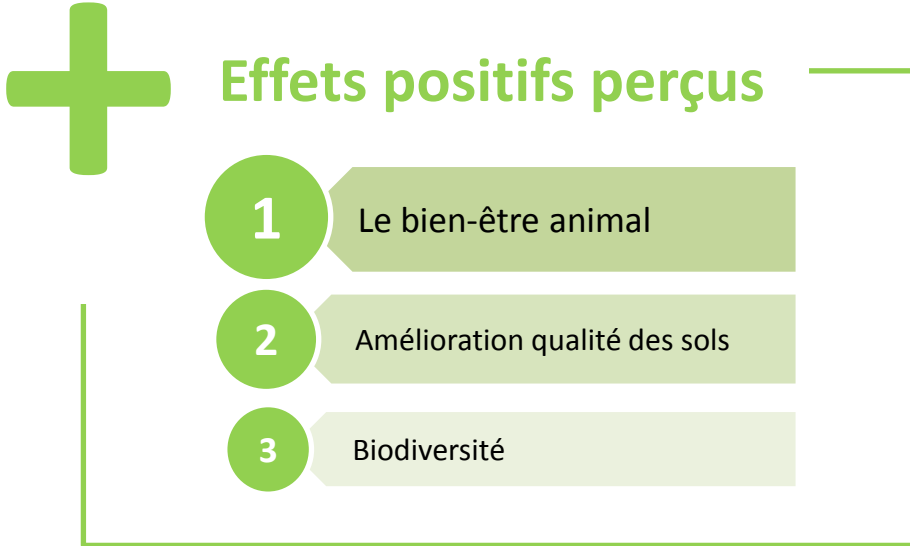


« Ne pas seulement la voir comme un outil de travail  
mais bel et bien comme un espace de production ».

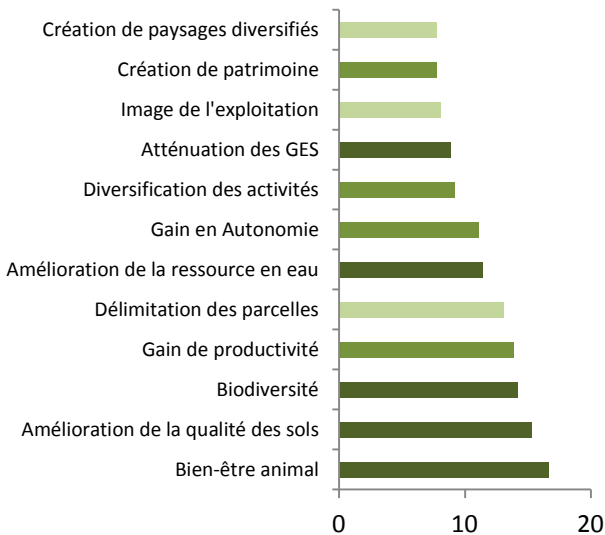
La simple description des pratiques d'entretien du Bocage ne permet pas complètement de déduire le rapport à l'arbre et à la haie entretenu par les différents éleveurs rencontrés. Les pratiques décrites, et en tout cas les outils utilisés, semblent identiques. C'est dans les discours sur la valorisation des haies que les différences de perception se font le mieux sentir. Les moins impliqués dans la gestion de leur Bocage valorisent peu le bois de leurs haies qui provient pour l'essentiel de l'élagage des branches « gênantes » ou du stock de bois mort. Pour les autres il s'agit davantage de « cultiver la haie » comme souligne l'un d'eux avant d'ajouter « ne pas seulement la voir comme un outil de travail mais bel et bien comme un espace de production ». L'analyse qui suit des effets positifs et négatifs des arbres et des haies perçus par les éleveurs, permet d'aller plus loin dans la caractérisation de leur perception.

## Méthode d'obtention classements

Il a été demandé aux éleveurs rencontrés : « quels effets positifs voyez-vous à la présence d'arbres et de haies sur votre exploitation ? ». Après un temps de réponse libre les effets positifs réunis dans la figure ci-dessous leurs ont été soumis avec comme consigne de les hiérarchiser par ordre d'importance ; sans obligation de tous les classer. Le même principe a été utilisé pour obtenir un classement des effets négatifs. Un système de points a été mis en place permettant de comparer et de cumuler ces priorités exprimées par les éleveurs.



## Liste complète des effets positifs cités et note attribuée



Critère agro-environnemental  
 Critère économique  
 Critère social

Le **bien-être animal** arrive en tête, suivi par l'**amélioration de la qualité des sols** et la **création de biodiversité**. Par « bien-être animal » les éleveurs entendent la protection vis-à-vis du soleil, du vent ou de la pluie. Les quatre éleveurs pratiquant l'agriculture biologique y voient également la protection contre les pesticides. Le rôle des haies dans la gestion des animaux a été également souvent mis en avant : « Les haies, en créant des îlots, facilitent la gestion du pâturage tournant ». Presque tous les éleveurs ont évoqué des problèmes de sols, ce qui peut expliquer la seconde position du critère « amélioration de la qualité des sols ». Ils soulignent que ce rôle est essentiellement rempli par les haies implantées en rupture de pente, qui limitent l'érosion. La bonne place de l'effet « biodiversité » traduit le fait que les éleveurs apprécient que les haies servent de refuge aux auxiliaires des cultures. Enfin, les éleveurs ont insisté sur le fait que les atouts cités précédemment ainsi que l'**amélioration de la ressource en eau** par le bocage avaient pour conséquence un **gain de productivité** à l'échelle de l'exploitation, aussi bien pour les productions animales que végétales.

Notons que les effets positifs **gain de productivité**, **délimitation des parcelles** et **amélioration de la ressource en eau** ont été plutôt bien notés. Ainsi ces éleveurs des Deux-Sèvres semblent envisager l'arbre et la haie sur leur exploitation comme un outil multifonctionnel.

## Effets négatifs perçus

1

Charge de travail suppl.

2

Obstacle à la mécanisation

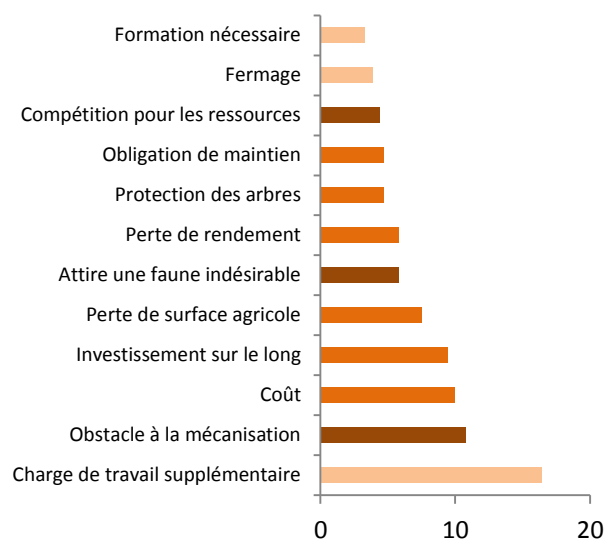
3

Coût

La **charge de travail supplémentaire** entraînée par la présence des haies arrive très largement en tête. Elle traduit le temps passé à l'entretien des haies et sa pénibilité. Plus loin, se positionnent la **gêne à la mécanisation** et le **coût** généré par l'entretien. Davantage que les haies, ce sont les arbres (arbres isolés) qui sont évoqués comme des obstacles à la mécanisation. Des éleveurs ont également souligné que les haies et les arbres posaient problème sur les parcelles drainées : il y a un risque que les racines bouchent les drains, deux éleveurs ne considèrent pas cela comme un problème.

De manière générale les éleveurs rencontrés sont beaucoup plus sensibles aux effets positifs qu'aux effets négatifs de leurs haies, et notamment ceux qui en valorisent le bois: « tant que le bénéfice apporté est supérieur à la charge, ça va ». Cela tient notamment au fait que la majorité d'entre eux considèrent le bocage comme un réel outil de travail et ont modifié ou implanté leur maillage bocager en fonction de leurs besoins. Toutefois, impossible de supprimer l'entretien, essentiel à une bonne gestion de son bocage : cela explique probablement pourquoi c'est le seul aspect négatif à réellement se détacher.

## Liste complète des effets négatifs cités et note attribuée



**Critère agro-environnemental**

**Critère économique**

**Critère social**

Globalement ce travail permet de distinguer trois types d'éleveurs : les « développeurs du bocage » qui ne conçoivent pas leur exploitation sans y intégrer le bocage. Pour eux le bocage doit être dynamique et s'adapter à leurs objectifs : il n'est pas figé et ce n'est pas un problème d'arracher une haie si une autre est implantée ailleurs, en réponse à une problématique. A l'extrême opposé, les « arracheurs » pour qui les haies sont davantage une entrave à la production agricole. Le seul intérêt perçu au bocage est le bien-être animal et de fait les haies des parcelles de cultures sont les premières visées par l'arrachage. Entre les deux on trouve les « passifs » face à leur bocage : ils ne tentent pas de le développer, mais ne sont pas pour autant gênés. Enfin remarquons que les atouts agro-environnementaux ont été systématiquement mieux classés que les atouts d'ordre économique. Enfin remarquons que chez tous les éleveurs les atouts agro-environnementaux ont été systématiquement mieux classés que les atouts d'ordre économique : les éleveurs, dans leur globalité, considèrent les arbres et les haies dans leurs fonctions d'appui à l'amélioration qualitative ou quantitative de la production, plutôt que comme un produit à vendre ou améliorant les performances économiques de la ferme.

# Schéma du jeu d'acteurs autour du bocage du Bocage Bressuirais

Importance de l'influence sur le maintien et développement de l'arbre

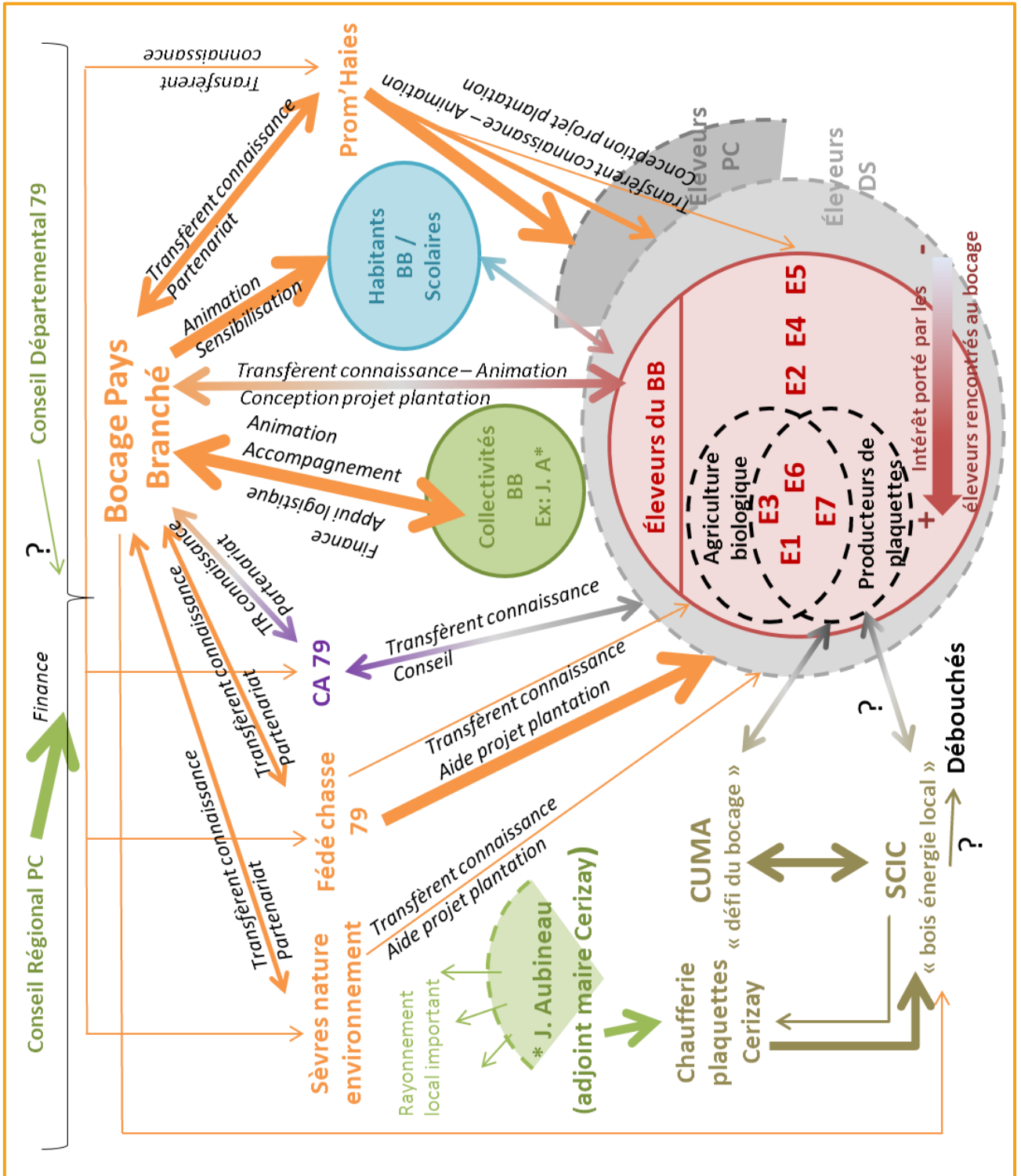
↑ - ↑ +

? Nature et/ou modalités de l'interaction inconnue ou faible certitude

BB: Bocage Bressuirais  
 E: Éleveur rencontré  
 PC: Poitou-Charentes  
 DS: Deux-Sèvres  
 CA: Chambre d'Agriculture  
 SCIC: Société coopérative d'intérêt collectif

Type d'acteurs  
 Éleveurs zone d'étude  
 Associations  
 Collectivités / décideurs  
 Organisme conseil / accompagnement  
 Entité transversale  
 Valorisation bois agricole  
 Autre

population destinataire des actions



Les acteurs rencontrés n'ont souligné que peu de freins au développement du bocage en dehors des menaces évoquées précédemment. Le seul frein à être réellement ressorti est lié à la réglementation en vigueur sur les arbres et les haies champêtres, notamment au sein de la nouvelle PAC. **Un cadre réglementaire jugé « peu incitatif », « peu adapté » et « mal compris ».** De l'avis de plusieurs acteurs rencontrés la réglementation concernant la gestion et le maintien du bocage n'est pas optimale. Cette critique vise essentiellement la conditionnalité à l'obtention du paiement de base, BCAE 7 « Maintien des particularités topographiques » qui sanctionne les arrachages de haies. Il lui est reproché d'être trop rigide « protéger pour protéger en figeant la situation, ce n'est pas bon non plus. » Ou encore « pas assez punitive » et donc pas suffisante pour freiner réellement les arrachages. Selon une association locale le problème de la réglementation réside dans le fait que le cadre législatif est trop large,

établi au niveau européen, et « ne tient pas compte des spécificités du petit bocage du fin fond de l'Europe. ».

**Enfin, plusieurs émettent le souhait de voir émerger une réglementation plus incitative, qui soutiendrait financièrement le maintien et la gestion des arbres et des haies.** En effet, il est souvent déploré que les agriculteurs ne soient pas rémunérés pour certains services rendus à la société, tel que l'entretien de paysages. Pourtant des outils efficaces semblent avoir déjà existés. Nombreux sont les acteurs et éleveurs rencontrés à avoir déploré la disparition des CTE, devenus ensuite les CAD, qui permettaient de toucher des aides pour l'entretien des haies tout en obligeant les éleveurs qui y souscrivaient à mettre en place un plan de gestion de leur Bocage (une partie du bois devait également être valorisée). Aujourd'hui les MAE ont succédé aux CAD mais il a été souligné que ces mesures étaient « plutôt tournées vers les prairies que vers les haies » et pour l'instant peu de plans de gestion ont été réalisés dans ce cadre.



### Voies de développement du bocage

Le Bocage Bressuirais possède de nombreux atouts, les actions menées vont dans le bon sens et globalement les conditions sont propices au maintien de la situation. Toutefois les menaces, pour la plupart extérieures, qui pèsent sur le bocage sont bien réelles. Dans ces conditions voici quelques pistes à creuser pour développer et pérenniser le Bocage Bressuirais.

#### ● Moderniser le bocage

Le bocage a tendance à renvoyer une image d'une agriculture figée dans le temps, ancestrale, dépassée. Pourtant il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une construction anthropique et que, de ce fait, il peut et doit évoluer et s'adapter à la conjoncture actuelle. Pour cela une des pistes serait **de rendre l'atelier bois attractif** aux éleveurs afin que la haie soit perçue comme un réel atelier économique. Pour que ce soit le cas, la mise en place de plans de gestion des haies est une étape nécessaire pour veiller à la durabilité de la ressource. Un autre moyen de moderniser l'image du bocage serait de parvenir à **faire de son étude et de sa gestion une réelle discipline**. En effet les bocages sont des milieux très complexes et certaines personnes rencontrées ont déploré un manque d'experts disponibles pour accompagner les éleveurs dans la genèse et la réalisation de leur projet bocager. Enfin il pourrait être intéressant de bénéficier de la notoriété grandissante et de l'image de pratique innovante dont bénéficie l'agroforesterie. En effet, le mot « agroforesterie » est trop souvent utilisé pour désigner une seule de ses composantes : la plantation d'alignements d'arbres au sein de parcelles cultivées, alors que l'agroforesterie englobe l'ensemble des pratiques associant une formation arborée et une production agricole. **En ce sens le bocage est de l'agroforesterie.** Pour Mme Des Dorides (CA 79), s'il était couramment perçu comme tel « ça lui donnerait une touche de modernité », et donc peut-être d'attractivité.

## Redéfinir clairement les rôles du bocage

Si le rôle du bocage dans le Bien-Être animal semble être intégré par tous, certaines fonctions agronomiques sont moins connues du grand public, des décideurs et même des éleveurs qui s'intéressent peu à leur bocage. C'est le cas notamment du rôle des haies dans la conservation des sols, dans la qualité de l'eau ou la régulation climatique. Or pendant longtemps les haies bocagères étaient maintenues, « intouchables », car leurs rôles étaient bien définis et irremplaçables. Si aujourd'hui, de nouvelles sources d'énergie peuvent se substituer au bois, il n'existe pas d'équivalent aux haies et aux arbres pour les rôles cités précédemment. En outre la qualité de l'eau, des sols, l'adaptation au changement climatique sont des enjeux très actuels. **Adapter le bocage d'aujourd'hui à des enjeux modernes** permettrait de ne laisser aucun doute à l'utilité de son maintien. Dans cette optique, Jacky Aubineau, voudrait « faire du bocage un réel outil de la gestion de l'eau, d'un point de vue de la qualité et de la quantité. ». Selon lui pour atteindre cet objectif il est nécessaire de réorganiser et de réaménager l'espace bocager. Un tel projet pourrait être confié à un bureau d'étude et validé par un comité de pilotage qui réunirait des structures liées à la pédologie, l'écologie, l'hydrologie, mais aussi des gestionnaires de bassins versants avec des élus, des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement.

## Parer au pire...

**Enfin, il faudrait promouvoir la présence des haies dans les parcelles de grandes cultures** afin que le bocage puisse survivre même dans le cas où l'élevage allaitant venait à disparaître. Cette possibilité est déjà étudiée à travers le projet « Valoriser et pérenniser le Bocage » porté par la CA79 en partenariat notamment avec la Fédération des Chasseurs 79 et Bocage Pays Branché. En effet ce projet étudie le rôle de l'effet brise-vent sur le rendement des cultures ainsi que le rôle de régulation des ravageurs de cultures par les insectes auxiliaires hébergés par les haies. Les résultats du projet pourraient permettre la construction d'argumentaires en faveur du maintien des haies sur les parcelles cultivées.

## Animateurs et contact projet ARBELE

### Contact local

**Patrick Boucheny**

Chambre d'agriculture 79

Chemin des Ruralies

BP - 79230 Vouillé

Tél: 05 49 77 15 73

Mèl : [patrick.boucheny@deux-sevres.chambagri.fr](mailto:patrick.boucheny@deux-sevres.chambagri.fr)

### Coordination de l'étude

**Yousri HANNACHI**

Chambres d'agriculture France

[yousri.hannachi@apca.chambagri.fr](mailto:yousri.hannachi@apca.chambagri.fr)

**Jean-Christophe MOREAU**

Institut de l'élevage

[jean-christophe.moreau@idele.fr](mailto:jean-christophe.moreau@idele.fr)

Retrouvez ce document et les cinq autres synthèses territoriales sur : [www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

////////////////////////////////////

**Remerciements** : à Patrick Boucheny (CA 79) pour l'aide apportée à la recherche de contacts. Ainsi qu'à tous les participants à l'enquête : Jacky Aubineau (adjoint Mairie de Cerizay) ; Françoise Sire et Jacqueline Ajer (Prom'Haies) ; Isabelle des Dorides (CA 79) ; Étienne Berger (Bocage Pays Branché) ; Charles Bourry (président Cuma défi du bocage) ; Dominique Vincendeau (fédération de chasse 79) ainsi que les éleveurs rencontrés à Nueils-les-Aubiers, Montravers, Chiché, Amailloux, La Petite Boissière et Moncutant.

////////////////////////////////////

Réalisation Graphique : Marie Martin (APCA)  
Crédits Photos : Roxane Fages (APCA)

Arbele est un projet piloté par l'institut de l'élevage.

Le projet bénéficie d'un financement issu du compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural. (CasDAR)

